

Echos de MONTENDRE

**DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LA LA BASE ALIMENTAIRE
DES ESPACES SANS TABAC AUTOUR DES ÉCOLES
RÉAMÉNAGEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE
VOILE SCOLAIRE : HISSEZ HAUT !**

L'édito



Madame, Monsieur, chers concitoyens,

Une crise en chasse une autre : après deux ans de crise covid-19, de confinements et de restrictions, nous pensions pouvoir de nouveau reprendre le cours normal de nos vies. Une autre actualité internationale nous apporte de nouveaux motifs d'inquiétude : le spectre de la guerre, que l'on croyait écarté depuis longtemps, a refait surface avec son cortège d'images terrifiantes et de populations déplacées.

Comme elle l'a toujours fait, Montendre ne manquera pas à son devoir d'hospitalité. C'est écrit dans son histoire, dans notre histoire commune. Accompagnés par l'association Tremplin 17, nous accueillerons des familles ukrainiennes fuyant la guerre : nous les logerons, nous accueillerons leurs enfants dans nos écoles, leur fournissant le nécessaire pour qu'elles retrouvent des conditions de vie paisibles et sûres.

Oui ici, la solidarité se pratique au quotidien, avec de nom-

breux bénévoles d'associations qui reçoivent notre soutien : Secours Catholique, Restos du Cœur, Aide et Partage, LA Maison Pop'... une nouvelle base alimentaire vient d'être aménagée par la collectivité rue du Stade et nous sommes fiers de cette contribution solidaire.

Les restrictions liées au covid ont été pour l'essentiel levées : même si nous devons maintenir une certaine vigilance, dictée par le bon sens et la responsabilité de chacun, il nous est désormais possible d'envisager le retour des animations que nous aimons tant : nous sommes heureux de voir que l'agenda montendrais (en page 12) se remplit à vue d'œil !

Nous travaillons actuellement sur des dossiers capitaux pour l'avenir de la commune : le **PPRIF** (Plan de Prévention des Risques d'Incendies de Forêts) et le **SCOT** (Schéma de Cohérence Territorial) du territoire de la Haute Saintonge. Ces deux processus auront de fortes implications sur notre développement que nous sommes particulièrement vigilants à atténuer. Nous vous proposerons dans les prochaines éditions de ce magazine des dossiers thématiques pour vous en informer plus précisément.

Parallèlement, nous sommes engagés dans la démarche **Petites Villes de Demain** qui se présente pour le moment sous forme d'études et d'analyses et d'accompagnement à la décision par un service dédié de la Communauté des Communes. Un point d'étape vous sera également proposé dès que nous aurons suffisamment d'éléments tangibles à vous présenter.

Fin mai, nous recevrons nos amis allemands pour célébrer les 45 ans du jumelage avec Sulz : après plus de deux ans d'interruption de nos échanges (même si le contact a toujours été maintenu), ce sera un grand honneur et une grande joie de célébrer avec eux cette longue et fidèle amitié et de mettre de nouveau l'Europe des citoyens au cœur de nos pensées, de nos projets.

Nous avons besoin, plus que jamais de cette belle fraternité européenne !

*Patrick Giraudeau
Maire de Montendre*

La fibre arrive à Montendre

Ce projet majeur du Département mobilise des centaines de personnes et les travaux vont s'étaler jusqu'à juin 2023 pour amener la fibre devant chaque maison des communes en tirant des dizaines de kilomètres de fibres, pour l'essentiel dans les réseaux existants.

Aujourd'hui, plus de 70 % des logements de la commune de Montendre sont éligibles à la fibre. Quatre opérateurs internet ont acheté les droits pour utiliser le réseau fibre optique du Département : Orange, Free, Bouygues Télécom et SFR.

Vous pouvez tester votre éligibilité sur charentemaritimetreshautdebit.fr





Quatre-vingt-seize mètres de clôture posés

Clôture de l'école maternelle

Les services techniques ont effectué le remplacement de 96 mètres linéaires de clôture à l'école maternelle : c'est la deuxième tranche de ce chantier ; la troisième tranche sera réalisée en juillet.

D'ici là, aux vacances de Printemps, deux structures de jeux seront installées : il s'agit d'une **structure Papyrus**, associant toboggan, mur d'escalade, échelle et pont de singe et d'une **abeille**, structure de jeux composée de deux plateformes dont l'une avec toit, reliées par une passerelle avec rambardes, d'une échelle verticale, d'un toboggan, d'un filet à grimper et de deux murs d'escalade.



Au premier plan, des jolies pensées

De saison

Choisies avec soin par les agents des espaces verts, de jolies fleurs printanières, pensées *viola cornuta*, primevères, pavots d'Islande, lierre et heuchères aux feuillages colorés ornent nos jardinières.

Des opérations de curage de fossés ont été menées en février, suivies par des travaux de voirie en sortie d'hiver avec rebouchage des nids de poule avec du calcaire sur les chemins communaux et enrobé à froid sur les routes communales. Le lavage des bétons lavés, salis par la pollution est en cours.

Derrière le presbytère, le grand chêne vert a été taillé et la haie de cyprès bien dégagée, mettant en valeur le bâtiment.

Tout près, le trottoir de l'avenue de la République longeant l'école élémentaire a été refait en enrobé clair.



Un trottoir refait à neuf



Le grand chêne vert a fière allure

Propreté

Les services techniques sont désormais équipés d'un « Glutton », matériel électrique de voirie, destiné au nettoyage des espaces publics. Cet aspirateur électrique de déchets urbains permet de nettoyer aisément les trottoirs.

Compact, silencieux et écologique, cette machine, 100% électrique est auto-tractée et fait gagner un temps précieux avec une grande efficacité.

Doté d'un pulvérisateur d'eau pressurisé, le Glutton permet aussi d'asperger et éliminer les salissures rencontrées quotidiennement : déjections canines, fientes de pigeons, saletés adhérentes ou incrustées sur le mobilier extérieur, les trottoirs, sous les bancs publics, sur les poubelles.



Philippe Martinaud aux manettes du Glutton



Les 3 cabanes disposées dans l'espace partagé par l'école et accueil de loisirs

Aménagement de la cour de l'école élémentaire

En raison de difficultés d'approvisionnement en certains matériaux, le chantier d'aménagement de la cour de l'école, dont les travaux avaient commencé à l'été 2021, s'étire un peu sur la durée : malgré tout, les cabanes de jeux, les tables banquettes et bancs multicolores et le combi multisports ont déjà été installés.

Pendant les vacances de Printemps, il restera à terminer l'implantation de la grande structure d'agilité dans le bac à sable. En bois de robinier, elle peut accueillir plus de 30 enfants en instantané.

Avec l'aide des services techniques et de Didier Piéfort, conseiller municipal délégué en charge du fleurissement, les élèves de l'école et les enfants de l'accueil de loisirs se sont employés à garnir les tranchées en étoile de près de cinquante espèces de fleurs, bulbes et vivaces. C'est à eux que reviendra également, en période scolaire, la responsabilité de l'arrosage qui sera pris en charge par les services techniques pendant les vacances. Voir leurs plantations fleurir et embellir la cour leur apportera une vraie gratification et contribuera également à les responsabiliser quant au respect des végétaux qui les entourent.

4



Une action éducative au service de l'école



Une structure très attendue par les enfants

Projet participatif de la FCPE : pour plus de nature, de couleurs, de sensoriel, de partage

L'aménagement de la cour va se prolonger grâce au **projet de financement participatif** mené par la FCPE de Montendre qui a déjà collecté des fonds en 2021 grâce à sa tombola et avec les bénéfices réalisés lors de la rando des Grandes Fougères.

Ce projet participatif ambitionne plusieurs aménagements dans les deux écoles :

- Installation d'un poulailler
- Mise en place de jeux éducatifs
- Plantation d'arbres et de potagers

- Création de fresques colorées et de lieux de "palabres" et de partage.

Ce crowdfunding, mené avec les élèves, les parents d'élèves et tous les membres de la communauté éducative, s'opère sur la plateforme 100% sécurisée Helloasso.

Vous pouvez effectuer un don jusqu'au 30 avril 2022 à l'adresse suivante :

<https://www.helloasso.com/associations/fcpe-montendre-17/collectes/amenagement-des-cours-des-ecoles-maternelle-et-primaire-de-montendre-17>

Convention à passer avec la SPA pour la prestation de service de capture et gestion de la fourrière animale :

Conformément à l'article L211-22 du Code Rural, la Commune doit prendre toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et chats. Les chiens et les chats errants saisis sur le territoire de la Commune doivent être conduits à la fourrière, où ils sont gardés pendant les délais fixés aux articles L211-25 et L211-26 du Code Rural.

Cette année encore, une convention sera signée avec la SPA de Saintes, Refuge du Bois Rulaud, pour venir récupérer les animaux capturés et les prendre en charge.

Le prix forfaitaire est de 0,50 € par habitant, soit pour l'année 2022, 1 638,50 € TTC.

Convention précaire pour la location de la buvette du bassin ludique

La gestion de la buvette du bassin ludique sera confiée cet été à l'Association LA Maison Pop' qui a renouvelé son souhait de gérer à nouveau cet équipement dans le cadre de ses activités d'animation estivale du lac. La convention de location a été renouvelée pour la période du 1^{er} juin au 1^{er} septembre moyennant une redevance de 600 €.

Convention pour l'exploitation d'un manège et d'un stand au lac Baron-Desqueyroux

L'installation d'un manège et d'un stand au lac fait l'objet, chaque année, d'une convention d'occupation du domaine public à titre précaire avec l'exploitant de ces équipements.

Cette convention prévoit, pour l'année 2022, une ouverture du 1^{er} avril au 30 septembre avec possibilité d'extension jusqu'au 8 novembre 2022 inclus. Le loyer pour la période de base serait fixé à 880 €. En cas d'extension d'ouverture au-delà, il serait fixé à 220 € par période de 30 jours.

Le projet de convention impose des créneaux d'ouverture :

- Vacances scolaires : de 13h à 19h, 6 jours sur 7, mercredis, week-ends et jours fériés étant des jours d'ouverture obligatoires ;

- Hors vacances scolaires : de 13h à 19h, les mercredis, week-ends et jours fériés.

L'exploitant de l'emplacement devra fournir toutes les garanties nécessaires en matière de sécurité de ses équipements et de couverture d'assurance.

Approbation de la modification simplifiée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme :

Le PLU de la Commune de Montendre a été approuvé le 6 juin 2005 et modifié par délibération le 30 novembre 2006.

Par arrêté du 1^{er} décembre 2021, le Maire a prescrit la modification simplifiée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de Montendre selon les objectifs suivants :

- Modifier les règles de stationnement applicables à la zone UA afin de permettre la remobilisation et des immeubles à usage d'habitation du centre-ville en anticipation des objectifs de densification fixés par le SCOT ;
- Supprimer le point 3 des articles UA 12, UB 12 et UC 12 qui font référence à la participation pour non réalisation d'aire de stationnement ;

- Supprimer les emplacements réservés 4, 15, 20 et 25 ;
- Permettre aux bâtiments situés en zone A du PLU de bénéficier des possibilités d'extension et de construction d'annexes aux bâtiments existants offertes par l'article L 151-13 du Code de l'Urbanisme.

Cette procédure de modification du PLU a fait l'objet d'une procédure simplifiée. Le 21 décembre 2021, le Conseil Municipal a défini les modalités de mise à disposition du dossier de la modification simplifiée au public. Une enquête publique a été diligentée et une publicité effectuée auprès du public.

Aucune observation n'a été faite dans le cadre de cette mise à disposition.

Le conseil municipal a donc approuvé cette modification simplifiée n° 2 du PLU qui est à la disposition du public à la Mairie de Montendre ainsi qu'à la Préfecture de Charente Maritime.

RGPD : politique générale de protection des données à caractère personnel

Le Règlement Général sur la Protection des Données a pour objectif d'encadrer et protéger les traitements des données à caractère personnel : ce RGPD est entré en vigueur le 25 mai 2018 dans tous les pays de l'Union européenne et s'applique à toutes les collectivités territoriales.

Le Conseil municipal a validé son document public de politique générale de protection des données à caractère personnel disponible sur le site www.montendre.fr et en consultation à la mairie de Montendre et dans les mairies annexes.

Voile scolaire avec le comité départemental de voile

Comme chaque année, le Comité Départemental de Voile de Charente Maritime (CDV17) mène une activité de voile scolaire sur les plans d'eau intérieurs, et notamment sur le Lac Baron-Desqueyroux, permettant aux élèves de faire l'apprentissage de la voile, dans le cadre scolaire.

Une convention tripartite Comité Départemental de Voile / Communauté de Communes de la Haute Saintonge / commune de Montendre, encadre cette activité : Montendre met à disposition gratuitement vestiaires, sanitaires, locaux de rangement et de stockage, ainsi que la cale de mise à l'eau et le ponton. Le Comité Départemental de Voile met à disposition un moniteur diplômé et des équipements. La CDCHS met à disposition des équipements et un moniteur de voile et participe à hauteur de 1 248 €.

Depuis février, cinq classes de 6e du collège de Montendre et trois classes de 6e du collège de Saint Aigulin ainsi que les écoles de Clérac, Mirambeau et Montendre (25 élèves de CE2 - CM1) ont bénéficié de séances voile encadrées par des moniteurs diplômés du CDV.



La Base alimentaire s'installe rue du Stade



L'équipe de bénévoles d'Aide et Partage gère l'approvisionnement et la distribution de la base alimentaire de Montendre (en haut, à droite, le président Didier Richard)

La base alimentaire de Montendre, gérée par l'association Aide et Partage, est enfin installée dans ses locaux.

Souvenez-vous, à la dissolution de l'association entraide et solidarité, le relais de l'activité banque alimentaire avait été pris par des bénévoles qui se sont ensuite constitués en association. Aide et Partage était née.

Les anciens locaux de la banque alimentaire, rue de Tivoli, ayant été dédiés aux Restos du Cœur, et au Secours Catholique c'est dans une grange rue de Saint Savin, gracieusement mise à disposition par un particulier, que la distribution a pu se poursuivre, le temps de trouver une autre solution.

Une opportunité s'est offerte à la Commune, avec la vente rue du Stade d'un hangar présentant de nombreux atouts : grande surface, présence d'un parking, accès sécurisé et

proximité du centre ville. Avec la participation du Conseil Départemental de la Charente-Maritime, la commune de Montendre a réalisé l'acquisition de ce bâtiment (pour un montant de 55 000 € (subventionnés à 25 %) puis des travaux d'amélioration pour 28 670 € (subventionnés également à 25 % par le Département) : raccordement électrique, raccordement en eau potable et aménagement de sanitaires, rénovation des huisseries et serrurerie, isolation et pose d'huisseries intérieures, peinture et revêtement de sols...

Le 28 février, la base alimentaire déménageait et la première distribution dans les nouveaux locaux a eu lieu le mercredi 2 mars, à la grande satisfaction des bénévoles et des bénéficiaires qui peuvent maintenant se garer en toute sécurité sur le parking attenant.

La forestière : au bonheur des marcheurs et vttistes

Après une année d'interruption, les Oranges Mécaniques organisaient de nouveau fin février leur Forestière. Le succès de cette belle manifestation de pleine nature, ne s'est pas démentie avec 1 500 participants au départ du lac : 1033 vttistes venus parfois de loin (le Nord, la Seine et Marne ou les Pyrénées Atlantiques !) et 470 marcheurs

Plusieurs parcours et niveaux de difficulté étaient proposés à chaque catégorie, sportif accompli ou promeneur du dimanche (VTT : raid 69 km ou parcours 25, 35, 45 ou 50 km ; pédestre : 10 ou 15 km). De très beaux circuits sillonnaient dans les pins et comme à l'habitude le ravitaillement fut de qualité... La météo a fait le reste et cette édition 2022 fut une belle réussite. Bravo aux organisateurs et rendez-vous en août pour la Robinson des Sables, version estivale de la Forestière au départ de Chepniers.



De beaux circuits pédestres au départ du lac



Petits et grands venus d'un peu partout



Des ravitos de qualité !

Crédit photo : les oranges mécaniques

Visite de la présidente du département Sylvie Marcilly



Accueil à LA Maison Pop', de gauche à droite : Jeanne Blanc, conseillère départementale, Marjorie Harlay présidente de LA Maison Pop', Sylvie Marcilly présidente du Conseil départemental de la Charente-Maritime, Véronique Boisbleau, directrice de LA Maison Pop', Patrick Giraudeau, Maire de Montendre et Yves Poujade, conseiller départemental.

A l'invitation des conseillers départementaux, Jeanne Blanc et Yves Poujade, Sylvie Marcilly, Présidente du Département de la Charente-Maritime et Jean-Baptiste Milcamps, directeur des services du conseil départemental, ont effectué une visite du Canton des Trois Monts. Ils y ont rencontré de nombreux élus du territoire et visité plusieurs établissements : centre hospitalier de Boscamañant, collège de Montlieu-La-Garde et LA Maison Pop' à Montendre. Ils ont été chaleureusement accueillis par la

directrice Véronique Boisbleau et la présidente, Marjorie Harlay : l'occasion de faire visiter les locaux et découvrir les activités du centre social.

Vos conseillers départementaux à votre écoute

Vous pouvez contacter Jeanne Blanc et Yves Poujade sur leurs adresses mail respectives : jeanne.blanc@charente-maritime.fr et yves.poujade@charente-maritime.fr ou sur leur ligne téléphonique dédiée : 07 86 01 95 66



FRANCE RELANCE : GDP au cœur du dispositif

La sous-préfète de Jonzac, Estelle Leprêtre, est venue découvrir une plaque « France Relance » à l'entreprise GDP de Montendre, accueillie par son directeur général Fabrice Maimbourg. Etaient également présents Patrick Giraudeau, maire de Montendre et Yves Poujade, conseiller départemental.

En effet, l'entreprise GDP, Lauréate du fonds à l'investissement pour la transformation vers l'industrie du futur dans le cadre du plan de relance, a bénéficié de 475 000 € pour la modernisation de ses lignes de production.

L'entreprise GDP, installée sur la zone du Lézard depuis 1983, est spécialisée dans la conception et la fabrication de profilés en matériaux composites par le procédé de pultrusion, pour le traitement des eaux, plateformes offshore, génie chimique, bâtiments industriels, travaux publics, construction électrique, agro-alimentaire, énergie ...



Estelle Leprêtre a dévoilé la plaque France Relance

Cérémonie 19 mars : Soixante ans après la fin de la Guerre, les Anciens d'Algérie se souviennent.

Ils étaient rassemblés pour honorer ce devoir de mémoire : la FNACA, les Médaillés Militaires et le Souvenir Français étaient présents, avec leurs porte-drapeaux au côté des autorités civiles et militaires de la Commune pour se recueillir.



Dépôt de gerbes par Yves Poujade, conseiller départemental, Elisabeth Diez, première adjointe et Jacques Loquet de la FNACA



Les anciens d'Algérie ont commémoré le 19 mars 1962

MARS BLEU

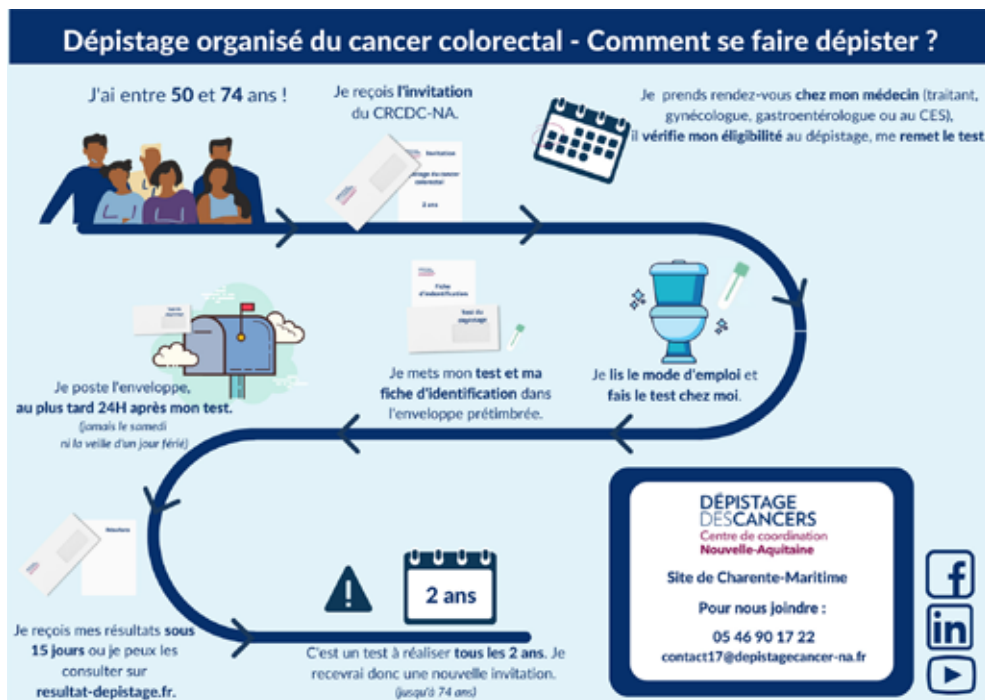
MARS est le mois de mobilisation contre le cancer colorectal, campagne à laquelle la Commune de Montendre s'associe en partenariat avec le CRCDC-NA (ex Lucide 17).

Pour rappel, le cancer colorectal est le 3e cancer le plus fréquent et reste le 2e cancer le plus meurtrier aujourd'hui en France, avec près de 43 000 nouveaux cas diagnostiqués et 17 000 décès par an.

Pourtant détecté tôt, il se guérit dans 9 cas sur 10 et c'est l'objectif du programme national de dépistage organisé qui propose aux femmes et aux hommes de 50 à 74 ans (sans antécédents ni symptômes) de bénéficier d'un test immunologique de recherche de sang dans les selles, tous les deux ans. Ce test est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie.

Malheureusement, en Charente-Maritime, et particulièrement dans les Vals de Saintonge et la Haute-Saintonge, ce dépistage est encore trop peu réalisé : sur la période 2020-2021, la participation n'était que de 34,4%.

Il y a une réelle perte de chance pour ceux qui ne participent pas.



Cirque hors limite

Depuis plusieurs mois, l'association "Le Cirque Hors Limite" propose des ateliers à Montendre où sont enseignées toutes les disciplines circassiennes : exercices de théâtre, mouvements de danse, équilibre, jonglage, trapèze aérien. L'association propose aussi des stages, animations et spectacles.

Le cirque est une activité très polyvalente et permet de développer des talents multiples : souplesse, force, équilibre mais aussi des disciplines plus cérébrales comme le clown ou le théâtre.

Chacun peut y trouver son compte et de nombreuses manières de s'exprimer : le cirque est une école de rigueur, de partage et d'apprentissage de la confiance en soi et en l'autre.

Ces activités sont ouvertes à tous de 3 à 99 ans. L'association portée par Frédéric et Caroline, des professionnels du cirque, a noué des partenariats avec la Compagnie Dakatchiz mais cherche également à rencontrer d'autres associations d'arts vivants et d'arts plastiques pour organiser des rencontres et des expositions... Qu'on se le dise !

Contacts : lecirquehorslimite@gmail.com ou <https://www.facebook.com/cirque.horslimite>



SOLIDARITÉ AVEC L'UKRAINE

Dès le début de la guerre et à l'annonce des souffrances du peuple ukrainien, les Montendrais se sont mobilisés massivement pour apporter des dons collectés dans un premier temps à la mairie, puis dans l'ancien local de la banque alimentaire rue de Saint Savin.

Pour le moment, la collecte menée avec la protection civile est suspendue, mais des élus et volontaires continuent de trier et étiqueter les très nombreux dons reçus pour faciliter leur répartition par l'association "Sourires d'Ukraine". Le conseil municipal a voté une subvention de 3 000 € pour l'aider à affréter des transports qui apporteront ces produits de première nécessité au plus près des populations en transit.

Montendre se prépare également à accueillir des familles ukrainiennes fuyant la guerre et affiche son soutien au peuple ukrainien en éclairant la façade de la mairie en bleu et jaune et en accrochant le drapeau ukrainien sur le rond-point de l'Europe.



Espaces sans tabac

A la demande du conseil local de parents d'élèves FCPE, un arrêté municipal a été pris pour interdire de fumer aux abords des écoles de Montendre, Chardes et Vallet ainsi qu'à l'approche du centre de Loisirs.

Il s'agit de lutter contre le tabagisme et les ravages du tabac.

La commune de Montendre a signé une convention avec la Ligue contre le cancer de la Charente-Maritime pour bénéficier de ce label "espace sans tabac". Les objectifs de ces espaces sont clairement définis :

Réduire l'initiation au tabagisme des jeunes et encourager l'arrêt du tabac ;

– Éliminer l'exposition au tabagisme passif, notamment des enfants ;

– Promouvoir l'exemplarité et la mise en place d'espaces publics conviviaux et sains ;

– Préserver l'environnement des mégots de cigarettes ;

– Rompre le lien entretenu par l'industrie entre les loisirs et le tabac.

– Conformément au Décret du n° 2015-768 du 29 juin 2015 modifiant l'article R 3511-1 du Code de la santé publique, les aires de jeux fermées (Place des Droits de l'Homme ou à Vallet) sont des espaces sans tabac.

Une signalétique adaptée sera apposée pour matérialiser ces espaces sans tabac.



Médiathèque municipale UNE SUPER EXPO POUR DÉCOUVRIR LES MYSTÈRES DE LA LUMIÈRE



La médiathèque municipale a proposé une superbe exposition sur la lumière, mise à disposition par l'espace Mendès France de Poitiers (centre de culture scientifique, technique et industrielle) pendant deux semaines.

L'œil, l'ombre, les couleurs, les illusions d'optique... autant de sujets qui ont passionné petits et grands accueillis et guidés par Sylvie Roy, responsable de la médiathèque, aidée de Nicolas Jegat, un jeune stagiaire. Après une rapide formation dispensée par l'espace Mendès-France, tous deux ont pris beaucoup de plaisir à présenter ces contenus pédagogiques.

Les enfants comme les adultes ont manifesté un grand intérêt et beaucoup de curiosité pour cette exposition et notamment toute la seconde partie, interactive et ludique qui permettait d'expérimenter et de manipuler.

La médiathèque municipale propose régulièrement animations et expositions et des ateliers pour enfants. Vous pouvez vous abonner à sa newsletter en adressant un mail à bibliotheque.montendre17130@orange.fr



Les adjointes Céline Briaud et Elisabeth Diez pendant la distribution des colis gourmands

Des paniers gourmands pour égayer le début 2022

La situation sanitaire n'a pas permis cette année encore de réunir les aînés pour le traditionnel repas du CCAS.

Qu'à cela ne tienne, il a été trouvé une alternative pour continuer malgré tout à prendre soin des plus âgés d'entre nous : la livraison de colis gourmands, garnis de sucreries, de conserves salées et d'une bouteille de vin. La réservation de ces colis s'est effectuée en début d'année, sur inscription, pour les personnes âgées de 70 ans et plus.

Ce sont les élus eux-mêmes qui sont allés livrer ces colis à domicile, apportant avec le sourire ces gourmandises propres à réchauffer le cœur et à rompre l'isolement, parfois pesant surtout en période hivernale.

Au total, 117 colis individuels et 80 colis duo ont ainsi été distribués fin février aux seniors de Montendre, Chardes et Vallet.

Commune associée de CHARDES



Festivités

L'Amicale Chardaise prépare deux belles manifestations annonciatrices de l'été et le retour de l'apéritif partagé avec les habitants (vendredi 1er juillet à 19h) :

Une rando gourmande samedi 25 juin :

7 à 10 km avec 3 escales restauration (porter verres et couverts) et concert à l'arrivée ; Départ échelonné de 18h à 19h - square de Charades ;

Adulte 13 € - Enfant -11 ans 10 € - Enfant -3 ans gratuit - inscription et règlement avant le 17 juin ; Formulaire d'inscription sur www.montendre.fr, rubrique agenda.

Une brocante vide-greniers dimanche 3 juillet

Pour professionnels et particuliers, de 6 h 00 à 18h

1 € le mètre, 5 mètres minimum - Rens. : 06 07 42 64 46.

Parking, Restauration, Grillades - Menu entrecôte /frites / dessert maison 10 € sur réservation

Au square

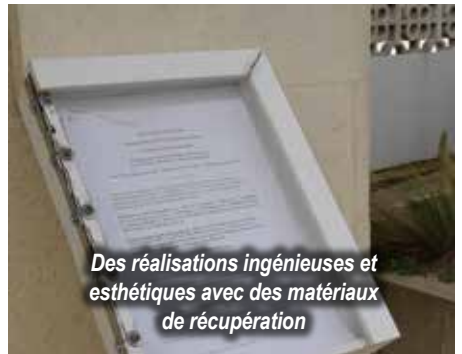
Des arbres fruitiers ont été plantés cet hiver : figuier, cerisier, pommier, poirier, mirabellier. Les services techniques ont fabriqué un bel espalier

en bois de palettes pour faire grimper des fraisiers.

Ils ont aussi créé de toutes pièces avec des matériaux de récupération, une vitrine d'affichage extérieure qui permet de consulter sur place les compte-rendus de conseils municipaux, etc.

Échange de bons procédés

Après deux années de crise sanitaire, la mairie annexe de Charades souhaite relancer sa "bourse d'échanges" entre habitants, selon un principe simple : on dépose une annonce en mairie, pour garde d'enfants, une course à la pharmacie ou dans d'autres commerces, un dépôt à la déchetterie, des travaux de couture, un don de meuble... La solidarité et l'entraide sont les maîtres-mots de ce système où l'argent n'a pas sa place. Un tableau est à votre disposition à la mairie annexe pour proposer ou demander des services.



Des réalisations ingénieuses et esthétiques avec des matériaux de récupération

Commune associée de VALLET

Entretien

Des travaux d'entretien et d'embellissement ont eu lieu cet hiver : remplacement des barrières bois autour de l'étang et de l'aire de jeux, réfection des avants-toit de la salle des fêtes, mise en lumière du kiosque...

Comité des fêtes : le retour des animations !

Le bureau a été reconduit lors de la dernière assemblée générale : Glawdys Pechaubes présidente, Pascale Le Baccon secrétaire et Annie Motard trésorière.

Malgré la crise sanitaire, le bilan de l'association est bon, le comité apporte une aide précieuse et indispensable pour l'organisation des journées du Patrimoine en septembre. Le comité prépare de nouvelles animations : si vous voulez rejoindre une équipe sympathique et dynamique, n'hésitez pas, le comité a besoin de bénévoles !

Colis gourmands

En février, les colis gourmands ont été distribués par Hervé Clochard et Ludovic Poujade aux seniors de la commune associée, enchantés de ce présent !

Gestion des déchets

Vos déchets doivent être triés et portés dans les containers adéquats, soit ordures ménagères, soit tri sélectif (emballages). Les encombrants quant à eux doivent être obligatoirement portés à la déchetterie sous peine d'amendes.

RAPPEL : Interdiction de brûler des déchets verts (arrêté préfectoral du 2 décembre 2020)

Les déchets verts doivent être portés à la déchetterie ou recyclés (compostage, broyage). Il est formellement interdit de les brûler.



Le site de l'étang entretenu et embelli pour le plaisir des pêcheurs et des promeneurs

Montendre Avenir

MONTENDRE AVENIR

CONSEILLER MUNICIPAL DE L'OPPOSITION : UNE TACHE DIFFICILE

Le mode de scrutin aux élections municipales assure une faible place à l'opposition puisque nous ne sommes que 4 élus sur 23. Pour certains, les petites communes sont des territoires perdus de la démocratie.

Et pourtant, nous représentons 38,34 % des suffrages exprimés.

Si les élus d'opposition ont désormais des droits reconnus (cette tribune et les questions diverses que nous pouvons poser en fin de conseil municipal) il en va différemment dans la pratique.

Néanmoins, nous parvenons à relayer quelques demandes d'habitants de Montendre.

- Ainsi, une pétition sur l'aménagement de la rue de la Rogère a été retenue en conseil municipal parce que nous l'avions évoquée en "questions diverses".

- De même, nous avons demandé une interdiction de la chasse autour du lac (lieu très fréquenté) au moins les week-ends et jours fériés.

- Et depuis plusieurs mandats, nous réclamions l'harmonisation des tarifs de la cantine pour les 3 communes associées, enfin effective depuis le 1er janvier 2022.

Mais nous n'avons aucune information à donner sur les projets en cours, tels que la vente du camping et du village de vacances.

Si bien que ces élus de l'opposition ont ce sentiment d'inutilité, (que peuvent-ils faire?) puisque toute décision est prise d'avance, sans consultation ni concertation préalables.

Aller à l'encontre de cette majorité du "Vivre ensemble" nous expose depuis plus de 10 ans à la mise à l'écart. On le voit dans la plupart des manifestations, dans les associations où les membres de l'opposition sont patiemment et insidieusement écartés. Et pourtant, cette majorité n'a été élue qu'avec 28 % des inscrits, ce qui devrait l'amener à davantage d'humilité et faire preuve d'ouverture. De notre côté, nous continuerons malgré tout, à être présents pour défendre nos idées et veiller aux intérêts de notre ville.

L'actualité nous ramène à une triste réalité.

Face à la guerre en Ukraine, en de telles circonstances, il n'y a plus de majorité ni d'opposition qui tienne. Nous sommes tous unis pour soutenir les actions menées de toutes parts en faveur des ukrainiens.

Toutefois, n'oublions pas d'accomplir notre devoir électoral.

Marie Gruel, Roseline Lathière-Joly, Gilles Jolivet et Frank Olivier. Retrouvez-nous sur FB "Montendre Avenir"



Vivre Montendre Ensemble

Vie associative et culturelle

Malgré la crise sanitaire qui pendant des mois a malmené la vie associative montendraise et son bon fonctionnement, force est de constater que personne n'a baissé les bras en attendant des jours meilleurs.

En effet, tous les acteurs du monde associatif ont affronté avec courage et responsabilité leurs engagements au sein de leurs associations, en gardant le contact ou en imaginant des solutions pour pallier l'arrêt des activités.

On a même vu se créer de nouvelles associations : Aide et Partage (banque alimentaire), Rock en tête (organisation de concerts), La carapace ouverte (au sein du GEM), Le Football club SUD 17 (regroupement Montendre/Bussac Forêt), l'association « Motte à vaillant » (tir à l'arc) et la petite dernière, Montendre Club Échecs. Enfin, nous accueillons « le Cirque hors limites » et ses nouvelles activités.

La réouverture du centre multimédia au centre culturel a enrichi son offre de services grâce au conseiller numérique recruté par la collectivité : cours d'informatique, formations, informations gratuites ouvertes à tous ceux qui désirent apprendre à se servir d'un smartphone, d'une tablette ou d'un ordinateur.

Le forum des associations en septembre 2021 fut riche de rencontres autour de 36 associations très motivées à

repartir pour retrouver leurs adhérents et en accueillir de nouveaux. Plus de 350 adultes et enfants sont venus au forum malgré les contraintes sanitaires en vigueur.

La fraternité internationale est chère à Montendre qui fêtera 45 ans de jumelage avec la ville allemande de Sulz et 30 ans avec Onda en Espagne.

Dans le contexte géopolitique actuel, cette fraternité s'organise aussi pour apporter aide et secours au peuple ukrainien.

L'engagement bénévole. Notre société est en perpétuelle évolution et, trop souvent, l'individualité semble y primer. Le bénévolat, heureusement, vient en contrepoint, apporter sa réponse collective de nouvelles solidarités au profit des plus fragiles, des plus isolés.

Riche de ce tissu associatif dense et varié, la municipalité de Montendre apporte son soutien de multiples manières à l'engagement citoyen et au bénévolat : subventions (plus de 230 000€/ an), possibilités matérielles ou mise à disposition d'agents communaux.

Réjouissons-nous de pouvoir à nouveau nous rassembler ! C'est ensemble que nous pourrions transformer la tendance à l'individualisme en de nouvelles solidarités pour construire un monde plus fraternel et solidaire au service de tous.

MAI

Samedi 7 mai

Projection ciné et banquet citoyen (Cinéma Andronis)

Samedi 14 mai

Soirée matchs d'improvisation de la Machine à Bulles (Salle municipale)

Dimanche 15 mai

Gratiferia de LA Maison Pop'

Vendredi 20 et samedi 21 mai

La Rock School part en Live !

Du jeudi 26 au dimanche 29 mai

45e anniversaire du jumelage avec Sulz



JUILLET

Dimanche 3 juillet

- Brocante de Chardes
- Triathlon des Pins

Jeudi 14 juillet

Fête nationale au Château

Vendredi 15 et samedi 16 juillet

Festival Drôles de Mômes (au lac)

Dimanche 17 juillet

Brocante vide -grenier jumelage Sulz au centre ville

AOÛT

Lundi 15 août

Brocante vide -grenier au lac

SEPTEMBRE

Samedi 3 septembre

Forum des associations, salle municipale

Samedi 17 septembre

Journées du Patrimoine à Vallet

JUIN

Dimanche 12 juin

1er tour des élections législatives

du Vendredi 17 au dimanche 19 juin

Free Music Festival (lac de Montendre)

Samedi 18 juin

Tournoi de football U8 - U9, stade Lucien Rolland

Dimanche 19 juin

2nd tour des élections législatives

Mardi 21 juin

Fête de la musique (Adonf)

Samedi 25 juin

Rando gourmande de Chardes

Dimanche 26 juin

"Marmaille en Fête" (voir ci-dessous)



Dimanche 26 juin - Marmailles en fête

La FCPE Montendre organise la fête des écoles sur le thème des JEUX OLYMPIQUES

Les enfants sont invités à venir déguisés et toutes les bonnes volontés seront les bienvenues : associations sportives et culturelles pour faire vivre la parade dans les rues de Montendre

Les parents également sont sollicités pour tenir des stands (jeux, maquillage, restauration...)

LE JOUR J - ORGANISATION

DIMANCHE 26 JUIN 2022

De 15H à 22H, salle des Fêtes de Montendre

15H : arrivée des familles et enfants (déjà déguisés), stands de jeux avant départ

de la parade

Possibilité de se maquiller sur place

16H : parade dans les rues de Montendre

18H : retour de la parade et ouverture des stands de jeux et de restauration ; FLASHMOB

Spectacle des enfants

19H30 : ouverture du bal des enfants

Stands de jeux et restauration, foodtrucks et buvette pour les familles.



Festivités du 45e anniversaire du jumelage avec Sulz

Du jeudi 26 au dimanche 29 mai

Jeudi 26 mai

Arrivée des amis allemands

Vendredi 27 mai

Visites et activités en famille (Mysterra, golf, parcours d'orientation)

Samedi 28 mai

10h aux Halles cérémonie officielle

19h30 salle municipale : soirée festive (repas dansant)

Dimanche 29 mai

Départ des amis allemands

